La Vie illustrée, n° 32

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

29 Fichier(s)

Les mots clés

Affaire Dreyfus

Présentation

Date1899-05-25

GenrePresse (numéro de revue)

Mentions légalesFiche: Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la ficheJean-Sébastien Macke, Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Description & Analyse

Période de l'affaire Dreyfus4/7 - Vers la révision du procès Dreyfus (août 1898). Jusqu'au retour de Zola en France (juin 1899) Contributeur(s)

- Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)
- Walter, Richard (édition numérique)

Citer cette page

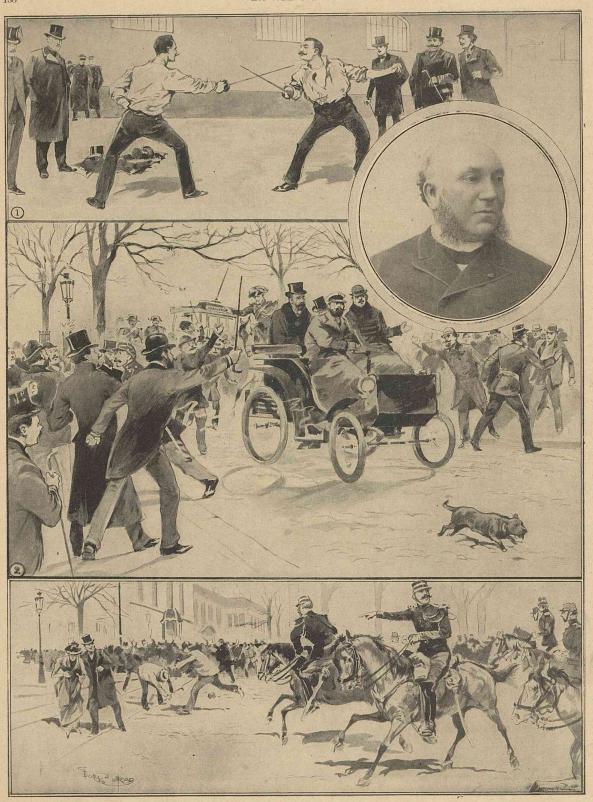
La Vie illustréen° 32, 1899-05-25

Jean-Sébastien Macke, Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Zola_Dreyfus/items/show/42

Notice créée par <u>Jean-Sébastien Macke</u> Notice créée le 23/11/2015 Dernière modification le 13/01/2023



LE DUEL HENRY-PICQUART ET LE SECOND PROCÈS ZOLA

1. Le duel Henry-Picquart. — 2. Le procès de Versailles : arrivée de M. Émile Zola et de ses amis en automobile et photographie de M. Périvier, président de la Cour.

3. — Les charges autour du Palais de Justice de Versailles.

(Dessins de Georges Conrad et phot. Eug. Piron.)

Les Étapes de l'Affaire Dreyfus

Nous publions dans ce numéro spécial, l'historique complet de l'affaire Dreyfus par l'image : photographies, dessins et documents. Avant de commencer, ici, à rapporter, par ordre chronologique, les étapes de cette douloureuse aventure militaire, judiciaire et sociale, nous tenons à insister sur ce point que nous ne faisons pas œuvre de parti. mais, fidèle à notre ligne de conduite, travail d'historien et, surtout, de documentateur. Voici la liste des événements, qui se sont déroulés depuis octobre 1894 jusqu'à ce jour :

Octobre 1894. — Le général Mercier, Ministre de la Guerre, donne l'ordre, après une enquête conduite par M. le commandant du Paty de Clam, d'arrêter le capitaine Affred Dreyfis; cette opération judiciaire est effectuée le 15 octobre par M. le commandant du Paty de Clam, et M. Occhéert, chef de la Sireté; le capitaine Dreyfus est incarcéré à la prison du Cherche-Midi, où le conduit M. le lieutenant-colonel Henry, qui le remet entre les mains de M. le commandant Forzi-netti commandant la mison.

commandant la prison.

ovembre 1894. — Une instruction est ouverte contre pitaine Dreyfus, par les officiers du service des Novembre 1894. — capitaine Dreyfus enseignements.

Décembre 1894. —

le capitaine Dreytus, par les officiers du service des renseignements.

Décembre 1894. — Le premier Conseil de Guerr réuni au Cherche-Midi, condamne unanimement le capitaine Dreyfus à la déportation perpétuelle dans une enceinte fortifiée.

Jancier 1895. — Le 4 janvier, le capitaine Dreyfus est dégradé par le général Darras à l'École Militaire.

Féorier 1895. — Dreyfus est conduit à l'Île de Ré, par La Rochelle, puis embarqué pour l'Île du Diable.

Mai 1896. — M. le lieutenant-colonel Picquart découvre le « petit bleu », successivement attribué aux colonels Panizzardi, attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne, et adressé à M. le commandant Esterhazy. Le lieutenant-colonel Picquart conclut à la culpabilité du commandant Esterhazy.

Septembre 1896. — L'Ectair publie le document secret: « Ce canaille de D... »

Octobre 1896. — M. Bernard-Lazare fait paraître sa remière brochure, tendant à prouver l'innocence de Dreyfus.

première brochure, tendant à prouver l'innocence de Dreyfus.

Nocembre 1896. — Publication du calque du bordereau par le journal le Matin. — M. Castelin, député de l'Aisne, interpelle le général Billot, Ministre de la Guerre sur la publication des pièces du procès.

Mai 1897. — Premières polémiques entre les lieutenants-colonels Picquart et Henry.

Juin 1897. — Le lieuten ant-colonel Picquart prend conseil de Me Leblois.

Jaillet 1897. — Me Leblois intéresse au cas de Dreyfus M. Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat, lequel déclare, le 14, à quelques-uns de ses collègues du Luxembourg, qu'il est « convaincu de l'innocence de Dreyfus. »

declare, le 14, à quelques-uns de ses collègues du Luxembourg, qu'il est a convaincu de l'innocence de Dreyfus.

Octobre 1897. — M. de Castro, banquier, croît reconnaître, dans la fac-simile du bordereau, publié onze mois auparavant par le journal le Matin, Pécriture du commandant Esterhazy. — M. Ranc, sénateur de la Seine, rapporte, dans les couloirs de la Chambre, les propos tenus au Sénat, par M. Scheurer-Kestner. Il a, à ce sujet, une entrevue, le 30, avec M. le général Billot ministre de la guerre.

Nocembre 1897. — Entrevue de M. Mathieu Dreyfus, frère du déporté de l'île du Diable, avec M. Scheurer-Kestner. — Campagne du Figaro, en faveur de la revision. — M. Mathieu Dreyfus accuse officiellement le commandant Esterhazy d'être l'auteur du bordereau ; le commandant Esterhazy d'être l'auteur du bordereau ; le commandant Esterhazy d'être l'auteur du bordereau; le commandant Esterhazy de Dreyfus était innocent. — Perquisition au domicile du lieutenant-colonel Picquart, rappelé de Tunisie, où il avait été envoyé en mission, est entendu par le général de Pellieux, commissaire-enquêteur dans l'affaire Esterhazy.

Décembre 1897. — Le bordereau Dreyfus, examiné, en 1894, par les experts Gobert, Pelletier, Charavay et Crépieux-Jamin, est versé au dossier d'Esterhazy, et subit un nouvel examen des experts Belhomme, Couard et Varinard. — Interpellations à la Chambre et au Sénat; le genéral Billot déclare que « Dreyfus a été justement et légalement condamné ». — Lettre d'Emile Zola à la jeunesse. — Les documents de Lemercier-Picard sur la « Fabrique de taux » du syndicat (documents reconnus faux, eux-mêmes, dans la suite) sont publiés par l'Intransigeant. — Convocation, par le général Baussier d'un conseil de guerre destiné à juger Esterhazy.

le général Saussier d'un le général Saussier d'un pigger Esterhazy.

Janvier 1898. — A la suite du rapport du commandant Ravary, le commandant Esterhazy est acquitté, par le conseil de guerre présidé par le général de Luxer, et quitte le Cherche-Midi, ayant au bras son amie,

Mis Marguerite Pays. Une ovation lui est faite dans la rue. — Le lieutenant-colonel Picquart dépose une plainte au sujet de deux télégrammos signés « Blanche » et « Speranza », à lui adressés à Tunis, et destinés à le compromettre. — Le 13, l'Aurore publie la lettre d'Emile Zola au président de la Republique, Jaccuss I... — Le lieutenant-colonel Picquart est arrêté — La Chambre vote un ordre du jour de M. de Mun, député de Morlaix, accepté par M. Guérin, ministre de la justice, et réclamant des poursuites contrel J'Aurore. — La lettre, dite du « Uhlan » produite par M^{mes} de Boulancy, et ceuvre du commandant Esterhazy, est remise à M. Bertulus, juge d'instruction. — Commencement des réunions publiques revisionnistes par une réunion tenue le 16, au Tivoli-Vaux-Hall. — Le ministre de la guerre porte plainte contre M. Emile Zola et le journal l'Aurore; MM. Zola auteur de J'Accuss I... et Perrenx, gérant de l'Aurore, sont assignés, — M. Jaurès, pose cette question à M. Méline, président du Conseil : « Oui ou non, une pièce at-ellé été communiquée au Conseil de guerre en dehors de l'accuss E... et Perrenx, gérant de Lique des Droits de l'Homme et du Citoyen. — Du 7 au 23, premier procès Zola devant les assissés de la Seine, sous la présidence de M. le conseiller Delegorgue. Mª Labori défend Émile Zola. Mª Albert Clémenceau défend l'Aurore. Zola est condamné à un an de prison et 3,000 francs d'amende; M. Perrenx, à quatre mois de prison et 3,000 francs d'amende. — Mise en réforme du lieutenant-colonel Picquart.

M. Georges Clémenceau défend l'Aurore. Zola est condamné à un an de prison et 3,000 francs d'amende; M. Perreux, à quatre mois de prison et 3,000 francs d'amende. — Mise en réforme du lieutenant-colonel Picquart.

Mars 1898. — Les revisionnistes provoquent un incident au Conseil de l'Ordre des avocats contre M. Jules Auffray, lequel, prétendent-lis, faisait soutenir le jury aux assisses et huer Zola. L'affañe n'a pas de suites. — Suicide de Lemercier-Picard dont on retrouve l'identité par une fiche du service anthropométrique, au nom de Moise Lehman. — Altercation, puis duel Picquart-Henry. — Emile Zola et l'Aurore se pourvoient, le 30, contre le jugement du 23 février.

Arril 1898. — Annulation de l'arrêt condamnant M. Zola et Perrenx, le Ministre de la Guerre, et non le Conseil de Guerre, ayant porté plainte. — Le 8, le Conseil de Guerre potre plainte.

Mai 1898. — Second procès Zola, le 23, devant la Cour d'assises de Versailles, présidée par M. le Premier, Périvier M. Zola arrive en automobile. M' Labori souleve la question d'incompétence qui est écartée. MM. Zola et Perrenx se pourvoient à nouveau. A la sortie des scènes tumultueuses se produisent.

Juin 1898. — Chute du ministère Méline et avènement du ministère Brisson.

Juillet 1898. — M. Cavaignac, ministre de la Guerre, affirme à la tribune la culpabilité de Dreyfus, en s'appuyant sur la pièce : « Ce canaille de D... » L'affichage est voté. — L'exclieutenant-colonel Picquart est poursuivi pour avoir communiqué des dossiers du Ministère de la Guerre à M' Leblois. — Arrestations du commandant Esterhazy et de Mise Pays accusés d'avoir fabriqué ets 16égrammes signés « Blanche » et « Speranza ». — Troisème procès Zola-Perrenx, le 18, devant les assiess de Seine-et-Oise. Ils sont condamnés tous deux, pardéfaut, à un an de prison et 3,000 fra d'amende. — Le lendemain, départ mystérieux d'Emile Zola. — Le 3, Emile Zola est ruyé des cadres de la Légion d'honneur. — Plainte de M. Picquart contre le lieutenant-colonel du Paty de Clam et Sterbay et Mise Margaerit

Chanoine. — Mise en réforme du commandant Esterhazy. — Départ subit d'Esterhazy. — Reconstitution de la Lique des Patriotes. .

Octobre 1898. — Agitation dans la rue: Meeting de la salle Wagram organisé par M. de Pressensé et que vient troubler M. Paul Déroulède. — M. Manau procureur général termine son réquisitoire dans l'affaire en demande de revision; M. Lœw président de la Chambre criminelle désigne M. Bard comme rapporteur. — Venne par autorité de justice chez Émile Zola, un seul objet, une table, est vendu 32,000 francs à M. Octave Mirbeau. — Le 25, rentrée des Chambres, démission du général Chanoine, chute du ministère Brisson. — Les 27, 28 et 29, débat de la Chambre criminelle sur la demande de revision. — M. Jules Guérin, accusé d'avoir frappé un commissaire de police, le jour de la rentrée des Chambres est acquitté. — Affaire Zola-Judet; celui-ci inculpé d'usage de faux, bénéficie d'une ordonnance de non-lieu. Nocembre 1898. — Avènement du ministère Dupuy le 1°, — Démission du général Renonard, remplacé par le général Brault. — Poursuites décides contre M. Urbain Gobier pour son livre l'Armée et la Nation. — La chambre criminelle décide le 15, que Dreyfus devra être informé de la recevabilité de la demande en revision de son procès et invité à présenter ses moyens de défense, le tout par télégramme. — M. de Pressensé est rayé des cadres de la Légion d'Honneur. — La Cour de cassation reprend son enquête le 21 et entend le général Roget, le général Gonse, le général de Boisdeffre, M. Picquart, M. Bertulus, etc., etc. — M. Picquart est renvoyé devant le 2º conseil de guerre par le gouvernement militaire de Paris.

Décembre 1898. — La Chambre criminelle ordonne

repretat son enquete le 21e ententa. Le general Roger, le général Gonse, le général de Boisdeffre, M. Ficquart, M. Bertulus, etc., etc., — M. Picquart est renvoyé devant le 2° conseil de guerre par le gouvernement militaire de Paris.

Décembre 1898. — La Chambre criminelle ordonne l'ajournement du procès Picquart et la communication à la Cour des pièces de la procédure, lesquelles lui sont transmises. Bile entend MM. Lebrun-Renault, Guérin, Casimir-Perier, Barthon et recoit communication du « dossier secret » que lui apporte, le 30, M. le capitaine Cuignet, délégué du ministre de la Guerre.

Janeier 1899. — M. Quesnay de Beaurepaire, président de la Chambre civile à la Cour de cassation donne as démission. Il est remplacé par M. le conseiller Ballot-Beaupré. — Fondation de la liguede la Patrie Française.

— Zola est condamné à 100 fr. d'amende et 500 fr. de dommages-intérêts pour dénonciation calomnieuse à l'égard de M. Judet. — La Chambre criminelle entend MM. du Paty de Clam, Trarieux, Conard, Belhomme, Varinard, Bertillon, Gobert, Esterhazy et Hanotaux; elle procéde au dépoullement du dosier du ministère de la Guerre, en présence de MM. Chignet, Mornard et Manu-Seconde vente Zola.—Le 27, procès de Mme veuve Henry contre M. Joseph Reinach pour diffamation envers la mémoire du lieutenant-colonel Henry.

Fécrier 1899. — M. Renault-Morlière, rapporteur de la commission de procédure de la revision à la Chambre criminelle, après avoir entendu notamment le commandant Hartmann, Mme Marguerite Pays et M. et Mme Girard, concierges d'icelle, rend, par l'organe de son président, M. Lew, une ordonnance de clôture sur l'enquête en revision du procès Dreyfus. — Discussion au Sénat d'un projet de loi du gouvernement dessaisissant la Chambre criminelle. M. Bisseull est rapporteur.

Mars 1899. — Le Sénat vote le projet de dessaisissentent, chargeant ainsi la Cour de cassation, toutes chambres réunies d'examiner la demande en revision : M. Ballot-Beauprè est nommé rapporteur. — La Chambre criminelle arrête que Picquart et Lebl



M. Krantz Minstre de la guerre.

M. Gouzy Député de Gaillac.

M. Lavisse

Ancien chargé de cours à Polytechnique.

M. G. Duruy Chargé de cours à Polytechnique,



M. Georges Laguerre. Ancien député.

Me Cabanes Avocat d'Esterhazy.

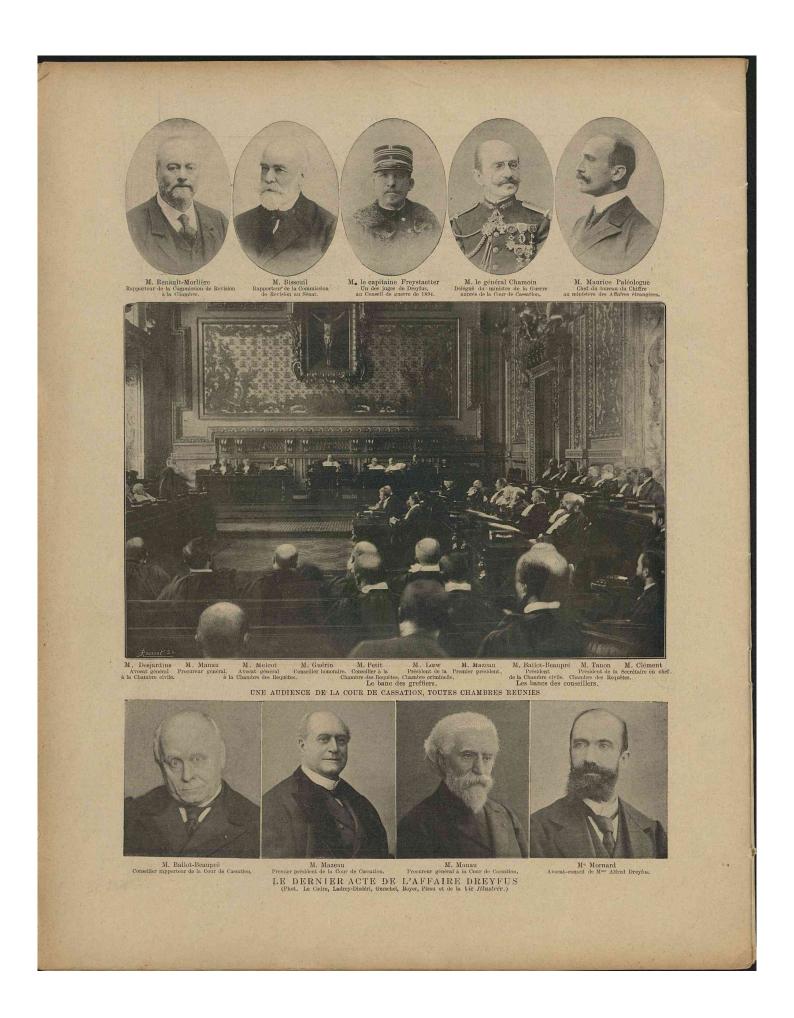
M. Lépine Conseiller d'État, ancien préfet_d. police.

M. Sébastien Faure Directeur du Journal du Peuple.



ALFRED DREYFUS DANS SA CASE A L'ILE DU DIABLE. — Composition de Carrier, d'après des documents exacts envoyés de Cayenne.

A PARIS ET A L'ILE DU DIABLE (Phot. Pirou, Ladrey-Disdéri, Gerschel, Le Cadre et Martin Michel.)





M. Henri Rochefort.

M. Édouard Drumont.

M. Quesnay de Beaurepaire.

M. Paul Déroulède.



MM. Picquart et Esterhazy.

Mes Labori et Leblois.

MM. Manau, Loew et Bard.

MM. Billot, Cavaignac et Mercier.



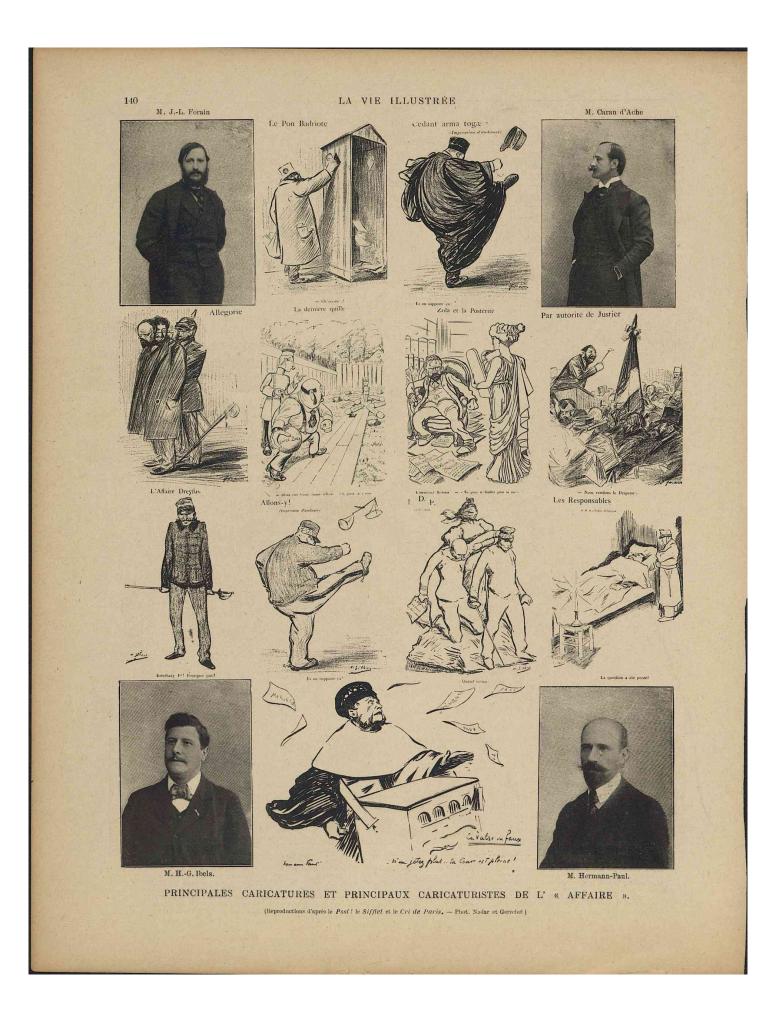
M. le général Zurlinden.

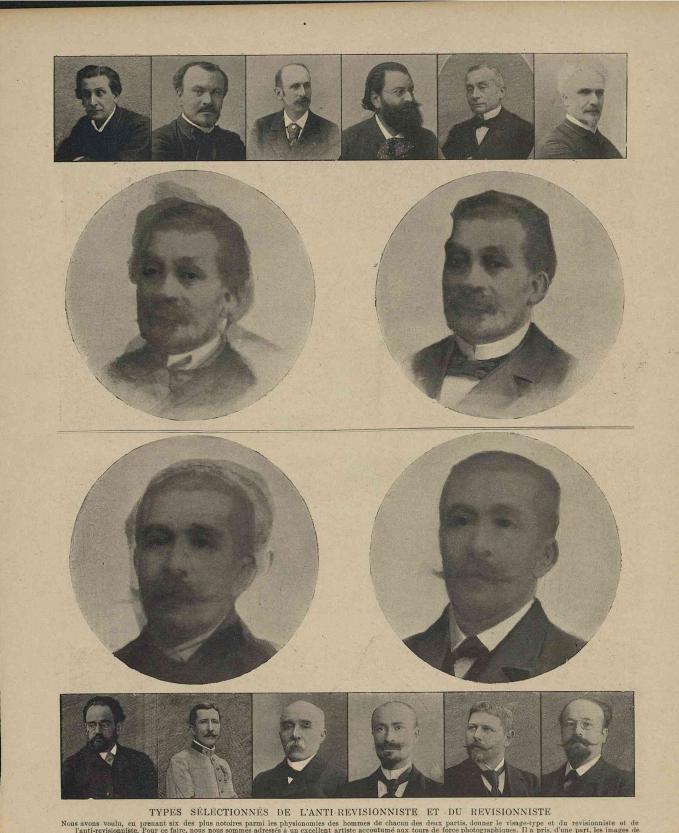
M. de Saulce de Freycinet.

M. le général Saussier.

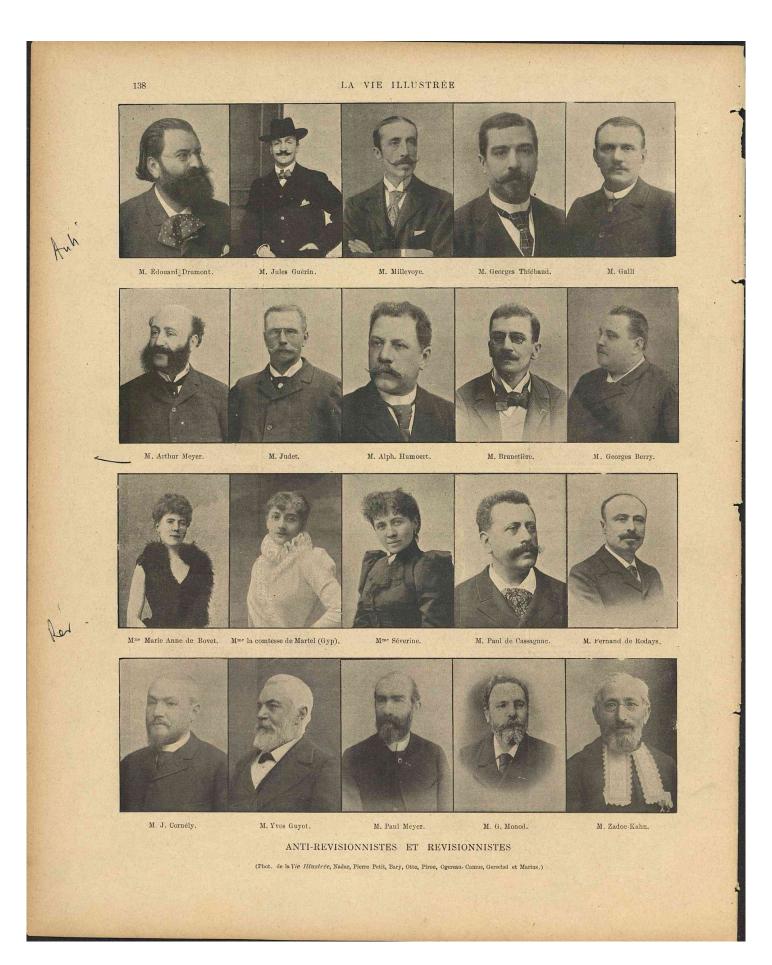
C. Léandre.

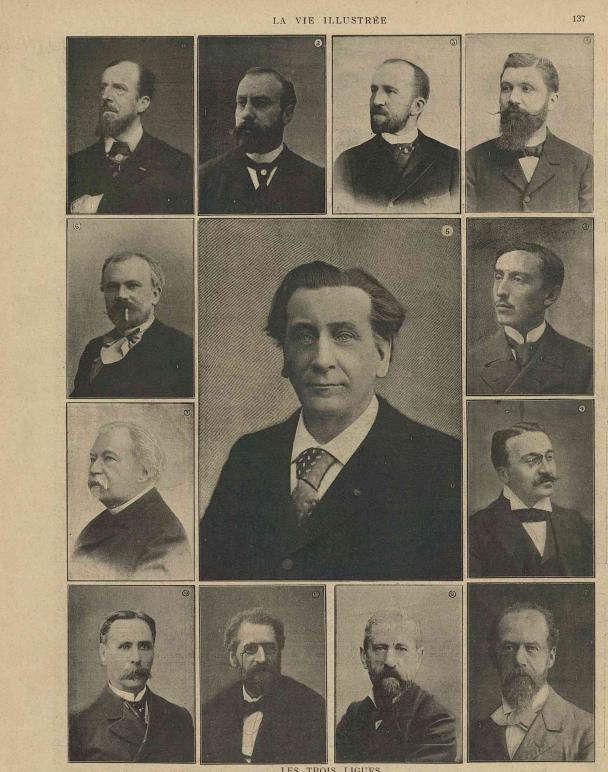
CHARGES DE C. LÉANDRE, PUBLIÉES PAR LE RIRE.





None avons voulu, en prenant six des plus notoires parmi les physionomies des hommes de chaeun des deux partis, donner le visage-type et du revisionniste et de l'anti-revisionniste. Pour ce faire, nous nous sommes adressés à un excellent artiste accoutumé aux tours de force photographiques. Il a pris, d'une part, les images de MM. Coppée, Lemaitre, Cavaignac, Drumont, Quesnay de Beaurepaire et Rochefort, d'autre part, celles de MM. Zola, Picquart, Olémenceau, Gobier, Labori et Bernard-Lazare. Il a superposé les clichés, par projection, et obtenu les curieuses fyreuves que nous reproduisons ci-dessus. Les deux premières représentent les six « états » superposés et la photographie définitive du type anti-revisionniste, les deux dernières, les six « états » superposés et la photographie définitive du type anti-revisionniste, on peut assez facilement, dans les deux photographies d'états retrouver, en se servant d'une loupe, les traits des six personnes qui ont servi à constituer chacun des deux visages-types.





LES TROIS LIGUES

1, 2, 3 et 4. MM. Paul Déroulède, président; Marcel Habert et Gauthier (de Clagny) vice-présidents; et Le Menuet, secrétaire général de la Lique des Patriotes. — 5, 6, 7, 8 et 9. MM. François Coppée, président d'honneur; Jules Lemaître, président; de Mahy, vice-président; Maurice Barrès, membre du Comité; et Dausset, secrétaire général de la Lique de la Patrie Française. — 10, 11, 12 et 13. MM. Trarieux, président; Grimaux et Duclaux, vice-présidents; et Mathias Morhardt, secrétaire général de la Lique des Droits de l'Homme et du Citogen.

(Phot. Pierre Petit, Ladrey-Disderi, Antony, Nadar, Reutlinger, Cautin et Berger et Gerschel.)









Me Salles, avocat de M. Reinach.

M. Joseph Reinach.

Mme Vve Henry.

Me de St-Auban, Avocat de Mme Henry.



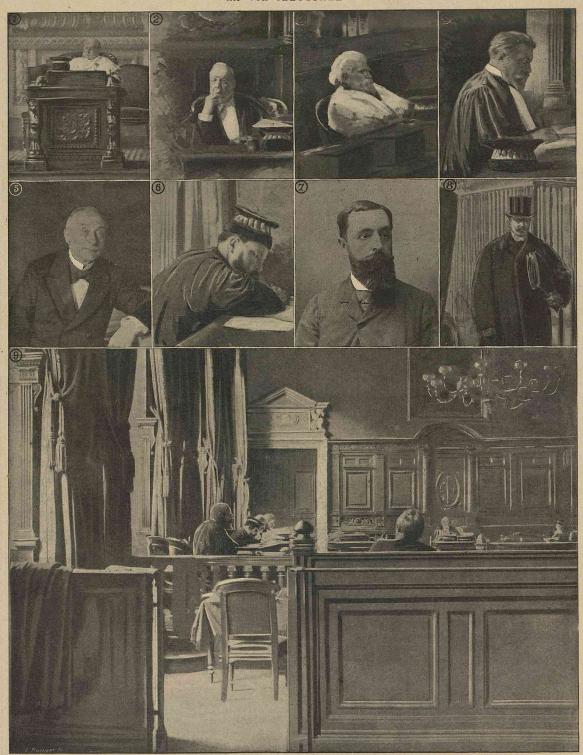
M. Chambré. Gérant du Siècle.

A L'AUDIENCE : AVOCATS, ACCUSÉS ET TÉMOINS

M° Labori. M° de Saint-Auban. M° Monira, secrétaire de M° Labori. M° Demange. Un secrétaire de M° Labori. L'AFFAIRE VEUVE HENRY - JOSEPH REINACH

M° Demange. Un secrétaire de M° Demange.

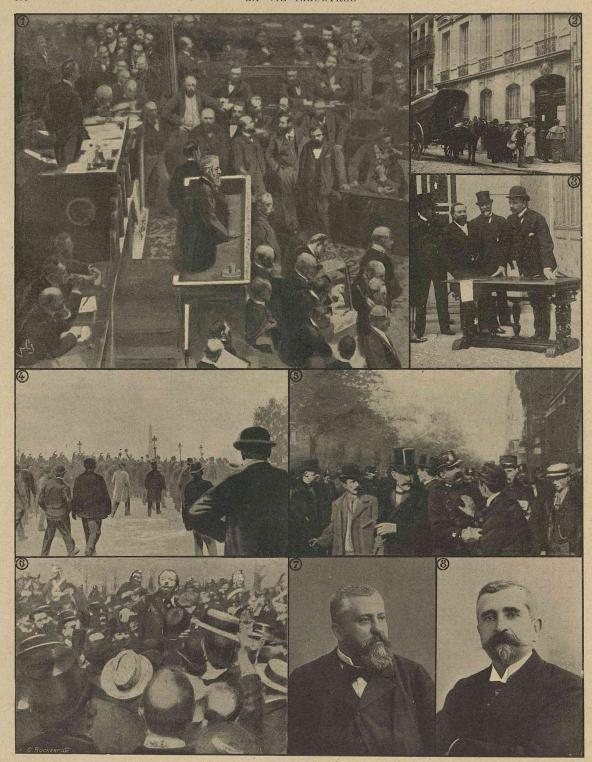
(Phot. Gerschel, Marius Neyroud et Pirous)



LA DEMANDE EN RÉVISION DEVANT L'A CHAMBRE CRIMINELLE

1. M. Mazeau, premier président de la Cour de Cassation. — 2. M. Low, président de la Chambre criminelle. — 3. M. Manau, procureur général à la Cour de Cassation. —
4. M. Bard, conseiller rapporteur. — 5. M. Quesnay de Beaurepaire, président de la Chambre civile. — 6. M. Dumas, conseiller à la Chambre criminelle. — 7. M. Atthalin, conseiller à la Chambre criminelle. — 8. M. le capitaine Cuignet apportant le dossier du ministère de la guerre à la Cour de Cassation. — 9. Audition d'un témoin à la Chambre criminelle.

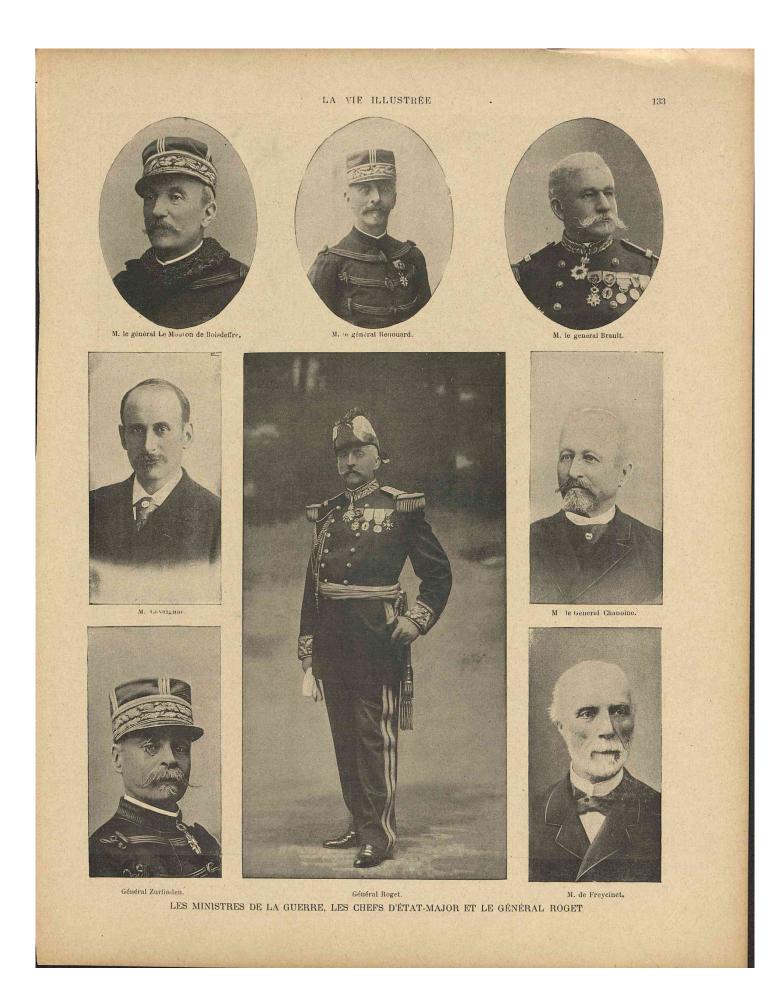
(Phot. de la Vie Illustrée et Eug. Pirou.)

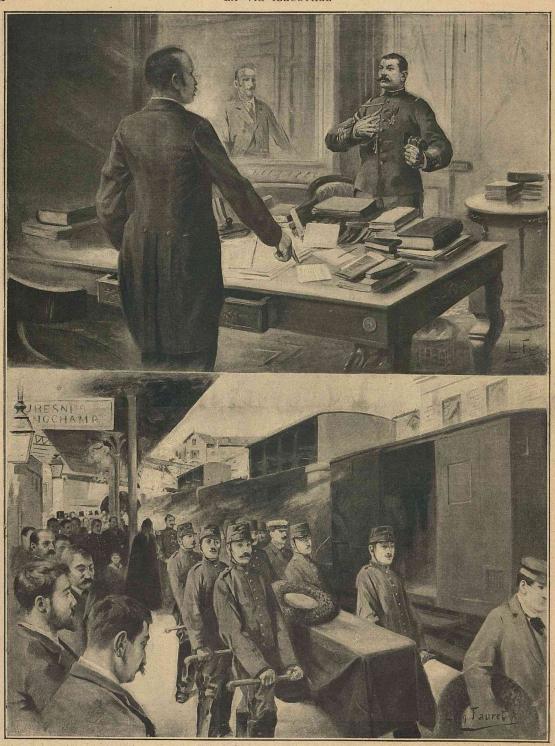


LA RENTREE DES CHAMBRES EN OCTOBRE 1898 ET LA VENTE ZOLA

1. La séance de la Chambre le jour de la châte du ministère Brisson. — 2. Les curieux lisant l'affiche de vente apposée sur la porte de l'hôtel Zola, rue de Bruxelles. — 3. Après la vente Zola: la table de 32.000 francs et Mn. Bruneau, Dumoulin et Mirbeau. — 4. La foule acclamant l'armée, place de la Concorde. — 5 et 6. Le meeting de la salle Wagram: l'entrée; M. Déroulède haranguant la foule. — 7 et 8. Le ministère Dupuy: M. Charles Dupuy, président du Conseil, ministre de l'Intérieur et M. Lebret, Garde des sceaux, ministre de la Justice.

(Phot. de la Vie Illustrée, Pierre Petit et Ladrey-Disderi.)



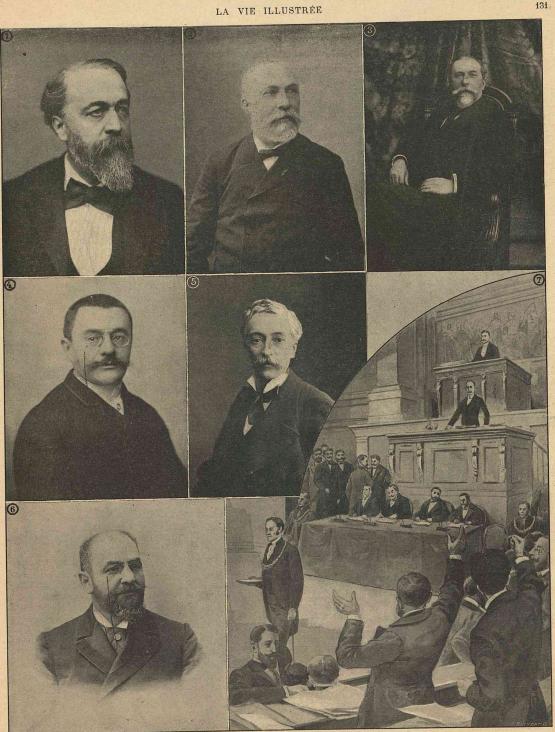


LE SUICIDE DU LIEUTENANT-COLONEL HENRY

1. Les aveux du lieutenant-colonel Henry dans le cabinet de M. Cavaignac, au Ministère de la Guerre. — 2. L'embarquement du corps du lieutenant-colonel Henry à la gare de Suresnes, après son suicide au Mont-Valérien.

(Dessins de Léon Fauret).

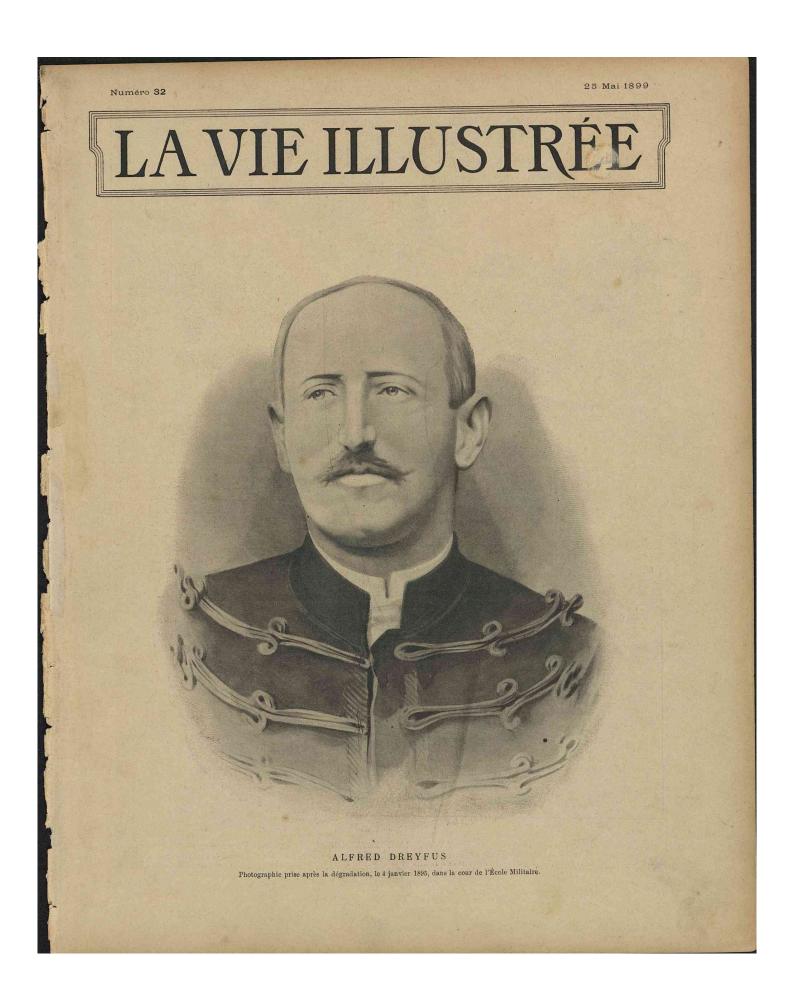
C'était lui le traitre. On l'a suicidé!

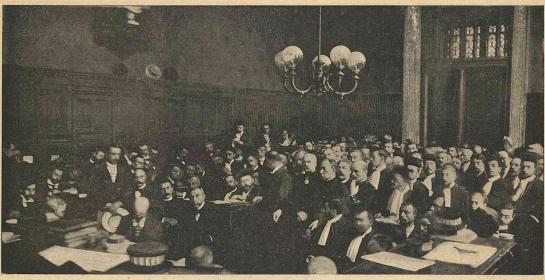


LE MINISTÈRE BRISSO,N

1. M. Henri Brisson, président du Conseil, ministre de l'Intérieur. — 2. M. Sarrien, ministre de la Justice. — 3. M. Peytral, ministre des Finances. — 4. M. Delcassé, ministre des Aflaires Étrangères. — 5. M. Lockroy, ministre de la Marine. — 6. M. Léon Bourgeois, Ministre de l'Instruction publique. — 7. M. Cavaignac affirmant à la tribune de la Chambre, l'existence de la pièce: « Ce canaille de D... »,

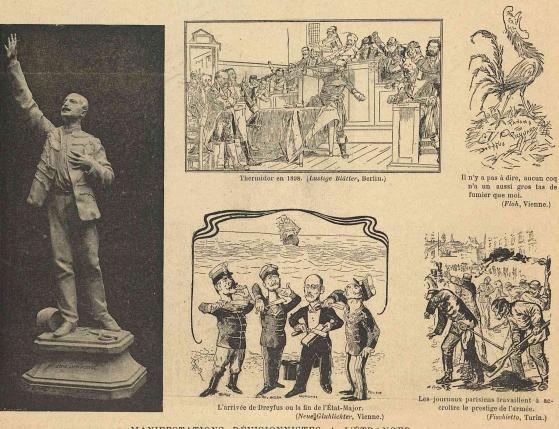
(Phot. Pirou, Pierre Petit, Nadar et Ladrey-Disdéri. — Dessin de Bonnel.)



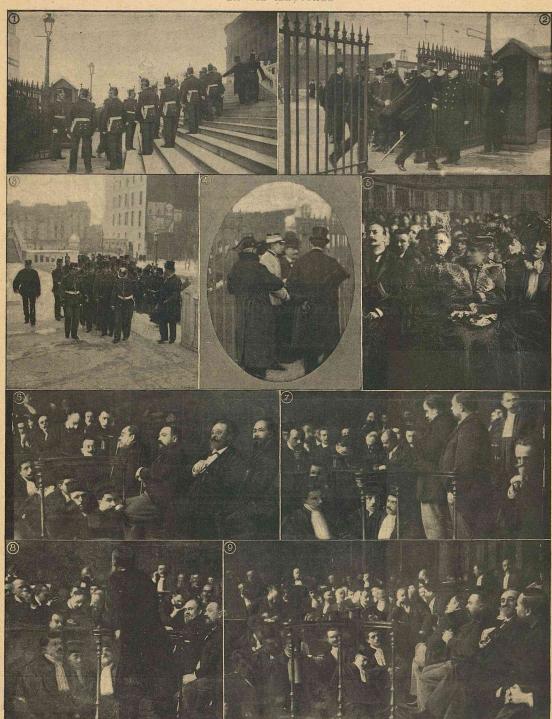


Mme Gyp

Mme Séverine M. Piequart M. lelolois M. Labori M. le général Gonne. M. Cochnefert M. le général de Pellieux
L'AFFAIRE PICQUART-LEBLOIS EN CORRECTIONNELLE



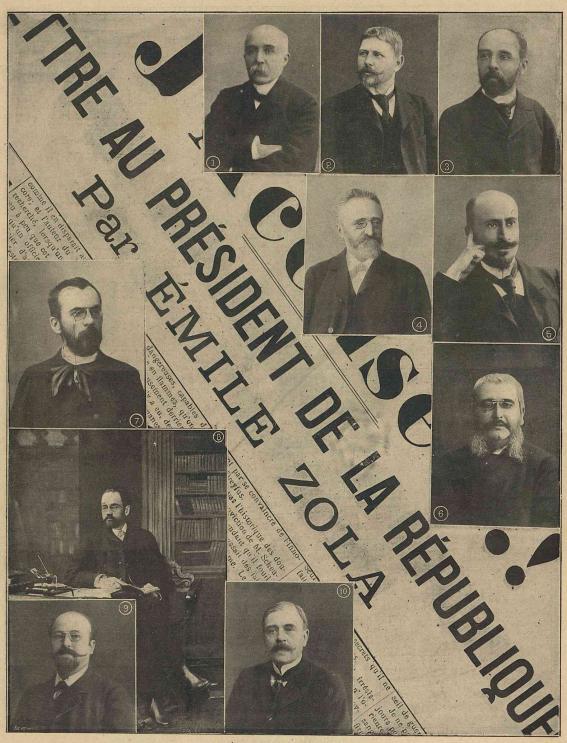
MANIFESTATIONS RÉVISIONNISTES A L'ÉTRANGER Statuette de Dreyfus, par M. Caccia, de Chelsea (Angleterre) et caricatures politiques d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie.



LE PREMIER PROCÈS ZOLA

1. La haie de Gardes républicains sur les marches des escaliers du Palais. place Dauphic. — 2. Arrivée du général de Pellieux. — 3. L'entrée du public (à gauche, le général Gonse). — 4. Le lieutenant-colonel Picquart franchissant la grille du Palais. — 5. L'auditoire (au centre, la belle-mère et la femme de M* Labori). — 6. MM. Zola, Perreux, Vaughan et Dumoulin attendant le verdict. — 7. Les mêmes, écoutant le verdict. — 8. M. Paul Meyer, directeur de l'École des Chartes, faisant sa déposition. — 9. Vue d'ensemble de l'audience (au fond, à gauche, M. le président Delegorgue).

(Pholographies de la Vie Illustrée.)

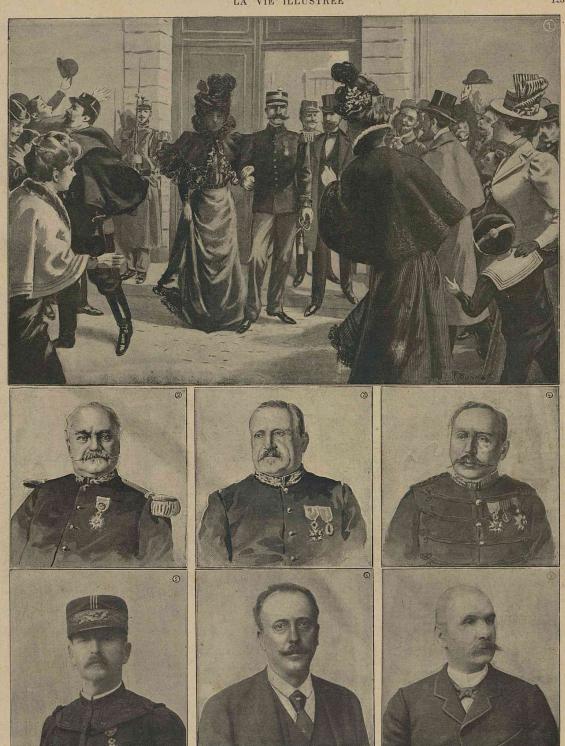


LES DÉFENSEURS DE DREYFUS

1. M. Georges Clémenceau, rédacteur en chef de l'Aurore. — 2. M° Labori, avocat de M. Émile Zola. — 3. M° Albert; Clémenceau. — 4. M. Vaughan directeur de l'Aurore.

5. M. Urbain Gohier. — 6. M. Francis de Pressensé. — 7. M. Albert Bruneau. — 8. M. Émile Zola dans son cabinet. — 9. M. Bernard-Lazare. — 10. M. Octave Mirbeau.

(Phot. Gerschel, Bary et Nadar.)

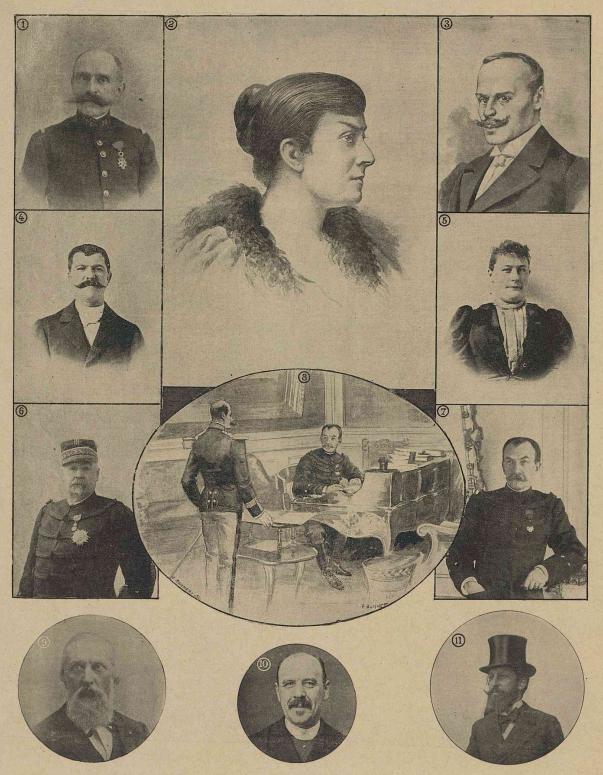


LE COMMANDANT ESTERHAZY DEVANT LE CONSEIL DE GUERRE

1. Le commandant Esterhazy et Mile Margueritte Pays sortant du premier Conseil de Guerre, au Cherche-Midi, après l'acquittement du commandant, le 11 janvier 1898. — 2. M. le commandant Hervieu, commissaire du Gouvernement. — 3. M. le commandant Ravary, rapporteur. — 4. M. Vallecalle, officier d'administration, greffier. — 5. M. le général de Luxer, président du premier Conseil de Guerre. — 6. M. le comte de Mun, député de Morlaix. — 7. M. Guérin, Garde des Sceaux, ministre de la Justice.

(Phot. Tarpent, Bary et Eug. Pirou.)

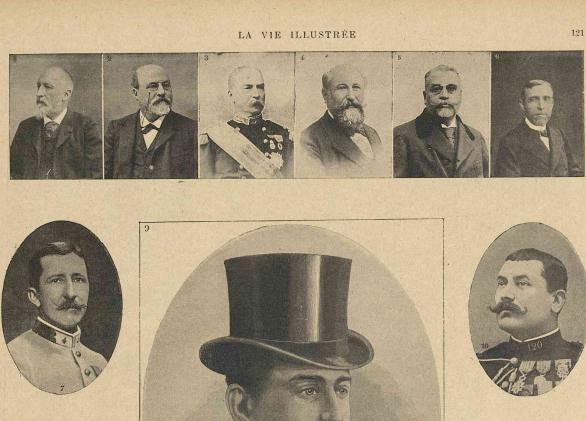
(Phot, Tarpent, Bary et Eug. Pirou.)



LES PRINCIPAUX PERSONNAGES DE L'AFFAIRE ESTERHAZY

1. M. le commandant Esterhazy. — 2. Mlle Marguerite Pays. — 3. M. Bertulus, juge d'instruction. — 4 et 5. M. et Mme Girard, concierges de l'immeuble où demeurait Mlle Pays, rue de Douai. — 6. M. le Général Saussier, gouverneur militaire de Paris. — 7. M. le général de Pellieux, commissaire enquêteur. — 8. Interrogatoire du commandant Esterhazy par M. le général de, Pellieux. — 9. 10 et 11. MM. Belhomme, Couard et Varinard, experts en écritures.

[(Phot. Buizard, Boyer et Bary.)















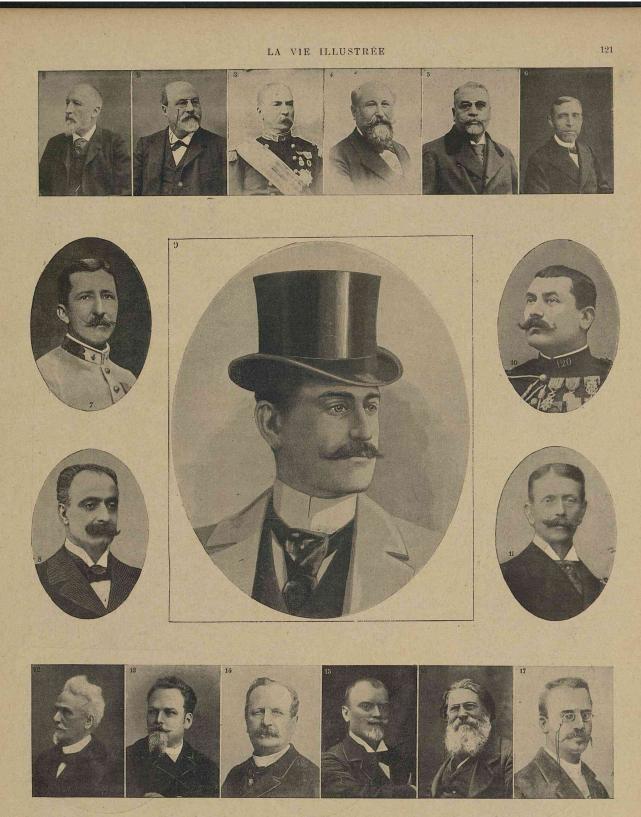






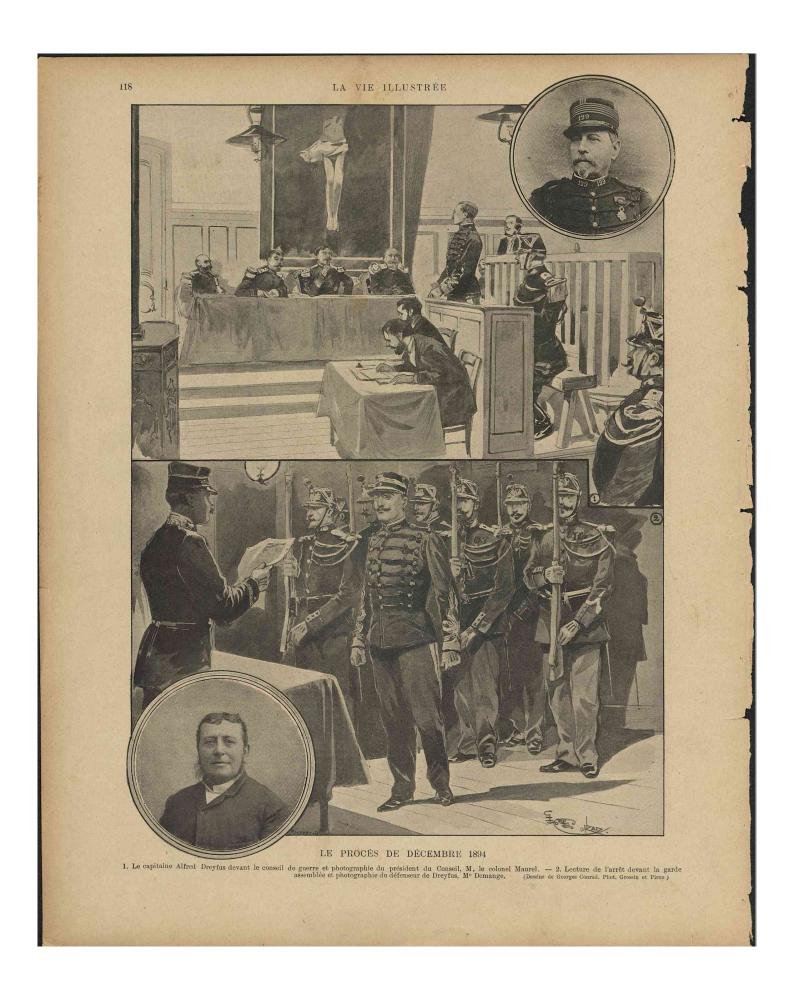
LES PRINCIPAUX PERSONNAGES DE L'AFFAIRE DREYFUS

1. M. Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat. — 2. M. Banc, sénateur de la Seine. — 3. M. le général Billot, ministre de la Guerre. — 4. M. Darlan, Garde des Sceaux, ministre de la Justice. — 5. M. de Castro, qui, le premier, déclara que le bordereau était de l'écriture du commandant Esterhazy. — 6. M° Leblois, avocat conseil de M.le lieutenant-colonel Picquart. — 8. M. le colonel Panizardi, attaché militaire de l'ambassade d'Italie, à Paris. — 9. M. Mathieu Dreyfus, frère de l'ex-capitaine, Alfred Dreyfus. — 10. M. le lieutenant-colonel Henry. — 11. M. le colonel Schwartzkoppen, attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne, à Paris. — 12. M. Henri Rochefort, directeur de l'Intransigeant. — 13. M. Castelin, député de l'Aisne. — 14, 15, 16 et 17. MM. Gobert, Pelletier. Charavay et Crépieux-Jamin, experts en écritures. (Phot. Gerschel, Camus, Ladrey-Disderi, Eug. Pirou, Marius Neyroud. Le Cadre, Nadar, Mathieu Deroche et Cautis et Berger.)

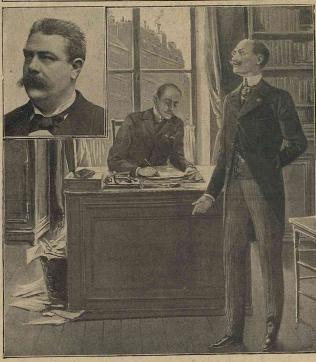


LES PRINCIPAUX PERSONNAGES DE L'AFFAIRE DREYFUS

1. M. Scheurer-Kestner, vice-président du Sénat. — 2. M. Banc, sénateur de la Seine. — 3. M. le genéral Billot, ministre de la Guerre. — 4. M. Darlan, Garde des Sceaux, ministre de la Justice. — 5. M. de Castro, qui, le premier, déclara que le bordereau était de l'écriture du commandant Esterhazy. — 6. M° Leblois, avocat conseil de M.le lieutenant-colonel Picquart. — 8. M. le colonel Panizardi, attaché militaire de l'ambassade d'Italie, à Paris. — 9. M. Mathieu Dreyfus, frère de l'ex-capitaine, Alfred Dreyfus. — 10. M. le lieutenant-colonel Henry. — 11. M. le colonel Schwartzkoppen, attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne, à Paris. — 12. M. Henri Rochefort, directeur de l'Intransigeant. — 13. M. Castelin, député de l'Aisne. — 14, 15, 16 et 17. MM. Gobert, Pelletier. Charavay et Crépieux-Jamin, experts en écritures. (Phot. Gerschel, Camus, Ladrey-Disderi, Eug. Pirou, Marius Neyroud. Le Cadre, Nadar, Mathieu Deroche et Cautis et Berger.)







Morrison que or Emigrement in Drefate 1º was wir as I fair hydraly and Or 120 it I mais well with and at 2° une note wil tinge & countine. Aprilia most operation per a warran plan). I' was not our uni mostosti aux Cometin a l'estillier : l' une note altere à Madagener. S'ele prope a mount a to de l'intitlier a ung you 115 man 1094) le lune Documen: at extrement Africh a w person of for my pass en a ening, in nombre free leve to copy it cas copy in south injunction, therefore free to copy in south injunction, therefore to the total to some one or only a provide on you can object to repeat to the form of the free one new control your to the fact of the free one new control your fit to fait on the fact of the copy in a chance on a chance there was an advertage on a chance there was an advertage on a chance there was an advertage.

The windle in Dyment you was

it one puter a manieure

AVANT L'ARRESTATION

(Phot. Pierre Petit et Pirou, boul, Saint-Germain.)

1. Photographie du groupe de promotion de l'École de Guerre (1892), dans lequel se trouve le capitaine Alfred Dreyfus. — × Alfred Dreyfus.

2. M. Cochefert, chef de la Sûrete, qui, le premier, instrumenta dans l'affaire Dreyfus. — 3. La dictée du commandant du l'aty de Clam au capitaine Alfred Dreyfus.

4. Calque du bordereau communiqué au journal le Matin.